

Concours de Poésie : Conseils aux Participants

Dans nos concours, en terme de « poésie traditionnelle », les quatre modes d'écriture poétique suivants sont acceptés :

Poésie Classique :

Ce mode d'écriture requiert le *strict respect* de la prosodie, à savoir, les règles séculaires gouvernant l'écriture poétique, dont le **sonnet régulier** constitue la perle ! C'est dire que le sonnet, plus encore que les quatrains traditionnels ou toutes autres formes fixes, exige le respect total de ces règles !

Ainsi, seront prohibés ou sanctionnés :

- les échos : répétition du son de la rime, soit entre les césures de l'alexandrin (écho à la césure), soit entre la césure et la rime (écho à la rime) ; l'écho interne (répétition, dans le même vers, du son de la rime à la césure) étant le plus prohibé et le plus « sanctionné ».

L'écho est interdit dans tout le sonnet ; dans les quatrains, il est sanctionné dans le quatrain lui-même, ainsi que dans le vers qui le précède et celui qui le suit.

Ex : Nous tracions le **chemin** d'inédits **lendemains** (écho interne)

Nous tracions le parcours d'inédits **lendemains**

Laissant sur le **chemin** nos amours oubliées (écho à la rime)

Nous tracions le **parcours** d'inédits lendemains

En laissant, tour à **tour**, nos cœurs sur les chemins (écho à la césure)

- les hiatus : rencontre d'une voyelle ou d'un « h » muet terminant un mot avec la voyelle ou le « h » muet débutant le mot qui le suit...

Ex : Daigheras-tu, **un** jour ?... **Tu** étais - **Tu** as - **Qui** est – Mon ami **à** la vie –

Attention à la conjonction « et », entendue comme un « é » et qui fera donc hiatus avec toute voyelle ou « h » muet la suivant ou la précédant : il est mon ami **et** **aussi** comme un frère ...

- Les rimes plurielles riment entre elles, les singuliers également ; de même, les rimes masculines riment avec les rimes masculines et les rimes féminines avec les rimes féminines. Cependant, masculin, féminin, singulier et pluriel prosodiques n'ont **rien à voir** avec leurs équivalents grammaticaux !

En prosodie, tout mot **terminé par un « e » muet**, quelle que soit son orthographe (« e », « es », « ent » - prononcé « e » ! -...) est une **rime féminine** ; toute autre terminaison est une **rime masculine**.

Rimes féminines : femme, fille, berge, rouge, pourpre, homme, (ils) dansent, (les)nuages, etc

Rimes masculines : fleur, honneur, garçon, tilleul, maison, tablier, dansaient, etc...

Ainsi « oubli » (rime masculine) et « établies » (rime féminine) **ne peuvent pas rimer** entre eux.

De même, la rime plurielle se termine par « s », « x » ou « z ». Toutes les autres rimes sont singuliers.

Ainsi, un « nez » est une rime... plurielle, comme une « noix »... Et « nez » et « baisers » seront des rimes correctes.

Par contre, un verbe à la troisième personne du pluriel, terminé par « **ent** » N'est **PAS** une rime plurielle et un verbe au pluriel ne rimera donc correctement qu'avec... un autre verbe au pluriel, de même terminaison que lui.

Enfin, en poésie classique, on tentera de respecter aussi la *rime visuelle* : c'est dire que « tsar » (terminé par « r ») ne rimera pas avec « Ronsard » (terminé par « d »). A noter que, dans ces cas de concordance visuelle, si l'on peut mettre les deux substantif au pluriel, les deux se termineront pas « s » ou « x » et... cela réglera le problème !

- **L'alternance des rimes** : Lorsque l'on commence l'écriture d'un poème (quatrains ou plus) on a le choix, soit d'écrire des rimes : AABB (rimes suivies), soit ABAB (rime alternées), soit ABBA (rimes embrassées) Une fois ce choix posé, il **doit** rester le même durant tout le poème.

D'autre part, l'**alternance** des rimes est **obligatoire** :

- **dans le quatrain lui-même** : ainsi, si la rime « A » est féminine, la rime « B » (quelle que soit sa position, bien évidemment) sera *obligatoirement* masculine - et inversement (si la rime « A » est masculine, la rime « B » sera *obligatoirement* féminine) –

- **entre les quatrains** : supposons le schéma de construction : ABAB CDCD EFEF (rimes croisées) : si « A » est féminine, « B » sera masculine », « C » sera féminine, « D » sera masculine, « E » sera féminine, « F » sera masculine, etc...

Si le schéma de construction est AABB CCDD EEFF (rimes suivies) : si « A » est féminine, « B » sera masculine, « C » sera féminine, « D » sera masculine, « E » sera féminine, « F » sera masculine... etc

Si le schéma de construction est ABBA CDDC EFFE... (rimes embrassées) ; si « A » est féminine, « B » sera masculine, « C » sera masculine, « D » sera féminine, « E » sera féminine, « F » sera masculine, etc...

ATTENTION ! Le **sonnet régulier** se construit *obligatoirement* ABBA-ABBA-CCD-EED ou EDE . Cela signifie que, d'après la règle même de construction, il **n'y aura pas d'alternance entre les quatrains** (puisque deux rimes « A » se suivent) ; par contre, si nous supposons que cette rime « A » soit féminine (postulat de départ), le premier vers du premier tercet « C » sera **obligatoirement** une rime masculine et donc « D », une rime féminine et, enfin, « E », une rime masculine. Et si les rimes « A » du premier quatrain sont M S(ingulier) elles ne pourront pas être M P(pluriel) dans le second quatrain : 4 rimes A (ou B) **identiques !**

- Notons, enfin, que la **césure**, dans l'alexandrin (12 pieds) est à six pieds et se termine sur un « temps fort » (pas de mot scindé, pas d'adjectif séparé du nom auquel il se rapporte, pas de sujet séparé de son verbe, pas de forme verbale scindée... etc).

Exceptionnellement, cette césure peut être : 4 /2-2/ 4

Le « e » muet, à la césure de l'alexandrin, **doit** être élidé : il sera donc **obligatoirement** suivi d'un mot commençant par une voyelle ou un « h » muet

Ex : Il fait nuit. La cabane// **est** pauvre mais bien close

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Le logis est plein d'ombre // **et** l'on sent quelque chose

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Qui rayonne à travers // ce crépuscule **obscur**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

(V. Hugo, « Les Pauvres Gens »)

Le « e » muet à l'intérieur du vers, s'il est suivi d'un mot commençant par une voyelle ou un « h » muet (« rayonne à travers) est élidé de la même façon (s'il n'est pas au pluriel (le « s » ferait alors liaison et le « e » ne serait pas élidé), et s'il ne se termine pas par

« ent » (même problème de liaison). Par contre, si un « e » muet qui termine un mot est lui-même précédé d'une voyelle (« envie », « vue », « fusée »... etc) ce « e » muet **doit** être éliidé, même si ce mot figure **à l'intérieur du vers**.

Diérèses et synérèses : un peu long à expliquer en quelques lignes... Sachez simplement que « ciel » est une synérèse et compte pour un pied, essentiel est une diérèse et comptera pour deux, à savoir : es –sen – ti – el soit un total de 4 pieds.

De même, tous les mots en « tion » ou « sion » appliquent, en poésie classique, la diérèse : donc pu – ni – ti – on (4 pieds) as- cen – si - on (4 pieds)...

Pour connaître toutes les synérèses et diérèses, il faut, soit consulter un bon traité de prosodie, soit consulter un bon dictionnaire (Littré, par exemple)...

Pour toute question que vous vous poseriez sur la prosodie, vous pouvez contacter Madame Véronique Flabat-Piot, Vice-Présidente de la Société des Poètes Français, responsable des prix de poésie, qui répondra volontiers à vos questions : laplumevagabonde@gmail.com

Poésie Néoclassique :

La **poésie néoclassique** N'est **PAS** du « mauvais classique » ! Simplement, elle autorisera une écriture un peu moins rigoureuse.

Ainsi, les hiatus qui ne choquent pas l'oreille seront autorisés (il y a, peu à peu, tu es, tu as, qui est, amour et amitié, qui existe, etc...) ; les rimes singuliers pourront rimer avec des rimes plurielles, les diérèses pourront ne pas être appliquées (au choix de l'écrivain, mais attention ! Soit on les applique, soit on ne les applique pas, mais une fois le choix posé, il est maintenu tout au long du poème !), la rime visuelle ne sera pas obligatoirement appliquée...

Par contre, l'alternance des rimes demeurera présente, de même que le respect de la césure dans l'alexandrin !

Attention ! Toutes les formes fixes (dont, évidemment et avant toutes, le sonnet) étant par définition de la *poésie classique*, elles ne pourront pas être écrites en « néoclassique »...

Poésie Libre :

La **poésie libre** est une poésie **classique rimée** mais dont la longueur des vers pourra varier d'un vers à l'autre et qui formera un texte suivi, pas forcément présenté en quatrains.

Le meilleur exemple de **poésie libre** est donné par les **fables de Jean de La Fontaine**...

Poésie Libérée :

Parfois appelée (à tort !) « poésie libre » (voir ci-dessus) ou encore « poésie contemporaine ».

Elle consiste en un poème dans lequel **la rime n'est plus du tout présente** (ce qui la rapproche de la prose), mais où le **rythme** et les **images** seront néanmoins présents.

Elle peut aussi être découpée, au choix de l'écrivain, sur la page, constituant non seulement un tableau par ses mots, mais aussi par sa présentation.

Aucune règle ne la régit... ce qui est à la fois sa facilité et son danger !

N'oublions pas Boileau ! Tout poème est partage et doit donc avoir, avant tout, du **sens** qui le rende compréhensible. Et, bien évidemment, la langue française et ses lois (grammaire, conjugaison, orthographe) **régissent tout poème** !
